

CHÂTEAU DE VOLTAIRE À FERNEY

APPEL À CANDIDATURE

ANIMATEURS/ANIMATRICES DU PATRIMOINE

CONTEXTE

Près de la frontière suisse, le château de Voltaire construit de 1758 à 1766, accueillera pendant 20 ans l'un des plus illustres philosophes du siècle des Lumières, Voltaire. C'est à ce titre que la demeure est classée monument historique en 1958.

Pendant ces deux décennies, Voltaire y reçut de nombreuses personnalités. Alors qu'il se déclarait « aubergiste de l'Europe », Ferney devenait le passage obligé d'une élite qui affluait de l'Europe entière.

De cette retraite éloignée, il s'enflamma contre l'injustice de la société et prit la défense des victimes de l'intolérance politique et religieuse. Il poursuivit intensément son œuvre littéraire et publia, entre autres, le *Dictionnaire Philosophique*, le *Traité sur la Tolérance*, plusieurs tragédies et pièces de théâtre. Sa correspondance depuis Ferney s'éleva à quelques 6000 lettres.

Investi des principes philosophiques qui ont nourri l'esprit du siècle des Lumières, tour à tour urbaniste, entrepreneur et mécène, il transforma la seigneurie de Ferney : marais asséché, constructions de maisons, pavage des rues, fontaines publiques, construction d'une nouvelle église, développement de l'artisanat. Ce qui était le hameau de quelques habitants devint pour longtemps une cité prospère d'un millier d'âmes.

A la mort de Voltaire, sa nièce et compagne, Mme Louise Denis, héritière du château en l'absence de descendance de Voltaire, décide de s'en dessaisir.

L'Etat acquiert en 1999 le château : après une restauration d'envergure sur l'ensemble de la demeure de 2015 à 2018, le public parcourt le rez-de-chaussée du château comprenant les pièces de réception du philosophe, sa chambre et les appartements de Mme Denis.

Dans le cadre du développement du service pédagogique, le service des Publics cherche des animateurs/animatrices du patrimoine.

MISSION

Sous l'autorité du service des publics, l'animatrice / animateur du patrimoine participe à la conception et à la conduite des visites et activités pédagogiques à destination de différents publics (groupes, famille, jeune public, scolaire, champ social, handicap, etc.).

ACTIVITÉS

- Accueil et encadrement des groupes
- Animation de visites et d'ateliers (in situ et hors les murs)
- Conception de visites et d'ateliers
- Visites conférence tout public

PROFIL SOUHAITÉ

- Formation en histoire, histoire de l'art et/ou médiation culturelle
- Détention de carte professionnelle de guide-conférencier
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'animation auprès des jeunes (temps scolaire et périscolaire), dans celui de l'action culturelle ou de la médiation
- Gestion de groupe
- Goût pour les loisirs créatifs et les pratiques artistiques
- Maîtrise d'une langue étrangère très appréciée

SAVOIR-ÊTRE

- _ Écoute et ouverture
- _ Disponibilité et dynamisme
- _ Curiosité et créativité
- _ Capacité à travailler en équipe (agents du monument, autres animateurs, partage d'espaces etc.)

SAVOIR-FAIRE

- _ Faire preuve de créativité et être force de proposition
- _ Conduire des actions pédagogiques de manière autonome
- _ Capacité à la médiation et à la vulgarisation scientifique.
- _ Se saisir des règles d'accueil et de sécurité du monument et les faire respecter aux visiteurs
- _ Faire preuve de créativité et être force de proposition

CONDITION D'EXERCICE

- _ Interventions ponctuelles liées à la demande des publics et à l'actualité des monuments
- _ Vacations horaires en fonction des besoins du service culturel et éducatif
- _ Grande disponibilité
- _ Vacations à l'acte ou prestations sur facture, rémunérées selon les grilles du Centre des Monuments Nationaux.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Liens hiérarchiques : Rattachement direct à la chargée de l'action éducative

Liens fonctionnels : Interactions avec les équipes du monument, service de la billetterie, service de l'accueil-surveillance, service des réservations

DÉBUT DE LA MISSION :

Janvier 2025

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis 110 ans !

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domaniale, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« Label Egalité Professionnelle » et « Label Diversité » : l'Établissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptra.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

COMMENT CANDIDATER

Qui contacter ?

Mme Lucie Orth – Chargée des Publics et de la communication : lucie.orth@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires à envoyer au plus tard le 01/12/2024 à l'attention de la chargée des Publics du château de Voltaire : lucie.orth@monuments-nationaux.fr